

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE L'HERAULT

Loi du 5 Avril 1884 – Article 56

EXTRAIT DU REGISTRE

**Des Délibération du Comité Syndical du :
Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles**

NOMBRES DE MEMBRES

37

NOMBRE EN EXERCICE

37 37 19

DATE DE LA CONVOCATION

19/02/13

DATE D’AFFICHAGE

19/02/13

Objet :

2013-14-03-08

Mise à jour du Tableau des
Effectifs

L’an : 2013

Et le : QUATORZE MARS

A : SEIZE Heures

le Comité Syndical,

régulièrement convoqué, s’est réunion au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des ses séances, sous la présidence de : M. Francis BOUTES

Présents :

L.ANGUERA (CdC Canalirou), **J.ARCAS** (Conseil Général), **G.BARO** (CdC Orb-Taurou), **F.BARSSE** (Bédarieux), **JL .BARTHES** (CdC Orb-Jaur), **Jean-Louis BELLIDO** (CdC Le Minervois), **F.BERTHOMIEU** (CdC Lirou-Canal), **P.BEZIAT** (CdC Lirou-Canal), **F. BOUTES** (Conseil Général), **J.CABROL** (CdC Pays ST-Ponais), **N.ETIENNE** (Conseil Général), **D. GALTIER** (CdC Faugères), **M.GIL** (CdC Orb et Taurou), **C.GINESTE** (CdC Avène, Orb & Gravezon), **J. HUC** (CdC Coteaux & Chateaux), **RM.LOSMA** (Bédarieux), **Y.POUJOL** (CdC Combes et Taussac), **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais), **G.ROUDIER** (CdC Orb-Taurou).

SOUS-PREFECTURE
BUREAU des POLITIQUES
PUBLIQUES
25 MARS 2013
34500 BEZIERS

Objet : Mise à jour du tableau des effectifs

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la loi n°2005-843 du 26 juillet 2005 articles 20 21 22 portant diverses mesures de transposition du droit communautaire à la fonction publique.

Il y a lieu de modifier le tableau des effectifs comme suit :

1- Suppressions

- Un poste de DGS titulaire à temps complet,
- Un poste d'adjoint administratif stagiaire à temps non complet de 130 h/mois,
- Un poste d'attaché territorial non titulaire à 5 heures hebdomadaires,
- Un poste d'animateur territorial non titulaire à temps complet.

2- Créations

- Un poste d'adjoint administratif titulaire à temps non complet de 130h/mois en tant qu'assistant du pôle développement économique,
- Un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe,
- Un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe titulaire à temps complet en tant que coordonnateur budgétaire et comptable,
- Un poste d'attaché territorial titulaire à temps complet en tant que responsable du pôle ressources et moyens,
- Un poste d'ingénieur territorial en tant que chargé de mission habitat.

Monsieur le Président propose donc à l'Assemblée d'adopter le tableau des effectifs, ci-annexé, et de décider que le coût sera financé sur le budget du Syndicat Mixte Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical adopte le tableau des effectifs, ci-annexé, et décide que le coût sera financé sur le budget du Syndicat Mixte Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Murviel-les-Béziers, le 14 mars 2013.

Le Président,
Francis BOUTES




TABLEAU DES EFFECTIFS
SYNDICAT MIXTE DU PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

FILIERE		GRADE	EMPLOIS OUVERTS	POURVUS	A POURVOIR
PERSONNEL TITULAIRE A TEMPS COMPLET					
Administrative	ATTACHE		1	0	1
	REDACTEUR		1	0	1
	REDACTEUR PRINCIPAL		1	0	1
	ADJOINT ADMIN 1ère CLASSE		4	3	1
	ADJOINT ADMIN 2ème CLASSE		6	6	0
Technique	INGENIEUR PRINCIPAL		1	1	0
	INGENIEUR		1	0	1
	TECHNICIEN PRINCIPAL 1ère CLASSE		1	1	0
TOTAL PERSONNEL TITULAIRE A TEMPS COMPLET			16	11	5
PERSONNEL TITULAIRE A TEMPS NON COMPLET					
Administrative	ADJOINT ADMIN 2ème CLASSE 130h/mois		1	1	0
TOTAL PERSONNEL TITULAIRE A TEMPS NON COMPLET			1	1	0
PERSONNEL STAGIAIRE A TEMPS COMPLET					
Administrative	ATTACHE TERRITORIAL		1	1	0
TOTAL PERSONNEL STAGIAIRE A TEMPS COMPLET			1	1	0
PERSONNEL NON TITULAIRE A TEMPS COMPLET					
Administrative	ATTACHE Principal		1	1	0
	ATTACHE		8	6	2
	REDACTEUR		4	4	0
Technique	TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE		1	1	0
TOTAL PERSONNEL NON TITULAIRE A TEMPS COMPLET			14	12	2
PERSONNEL NON TITULAIRE A TEMPS NON COMPLET					
Administrative	ATTACHE 139 HEURES/MOIS		1	0	1
Technique	ADJOINT TECHNIQUE 2EME CLASSE 47 Heures / mois		1	1	0
TOTAL PERSONNEL NON TITULAIRE A TEMPS NON COMPLET			2	1	1
TOTAL GENERAL			34	26	8